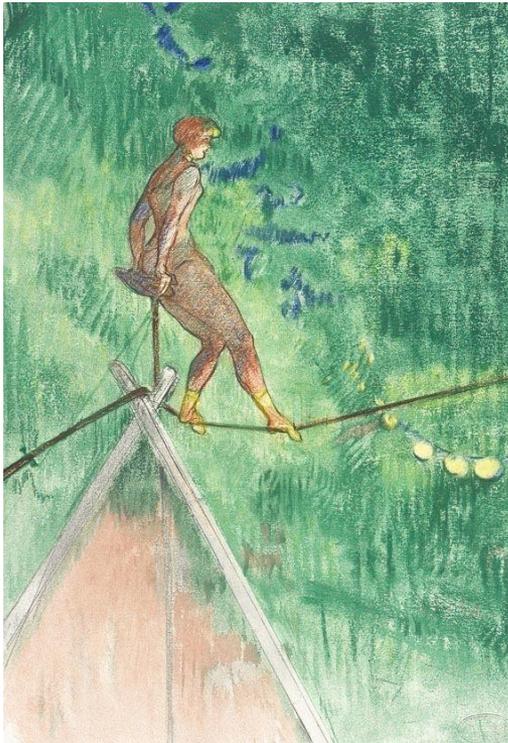


## Présentation des résultats de la recherche FERREPSY Occitanie CONTENTION PHYSIQUE : AUJOURD'HUI ET DEMAIN ? Recherche, pratiques cliniques et perspectives.

Le jeudi 17 janvier 2019  
Auditorium du Centre Hospitalier Gérard Marchant



La contention mécanique, mesure de restriction des libertés régulièrement utilisée en psychiatrie, fait aujourd'hui l'objet de rapports et recommandations dénonçant sa pratique. Sur le plan international, une assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies en 1991 appuyait la nécessité d'un meilleur encadrement pour en diminuer le recours et le Conseil de l'Europe énonçait en 2004 le « *principe de la restriction minimale* ». En France pourtant, il faut attendre les rapports du député Denys Robilliard en 2013 et du Contrôleur Général des Lieux de Privation de Liberté pour alerter sur sa pratique en psychiatrie, qualifiant la chambre d'isolement et la contention physique comme « *attentatoires aux libertés* », souligner leurs disparités selon les établissements et recommander la constitution d'un registre administratif.

Aujourd'hui et depuis la parution de ces rapports, ces pratiques font l'objet de débats sur le plan national dans une politique de réduction de leurs recours. Depuis 2016, et pour la première fois en France, un cadre législatif est mis en place définissant ces mesures comme « *des pratiques de dernier recours pour prévenir un dommage immédiat ou imminent pour le patient ou autrui sur décision du psychiatre* » et instaure la tenue obligatoire d'un registre administratif. En Février 2017, de nouvelles recommandations de la Haute Autorité de Santé viennent encadrer ces pratiques, les définissant comme des mesures de protection.

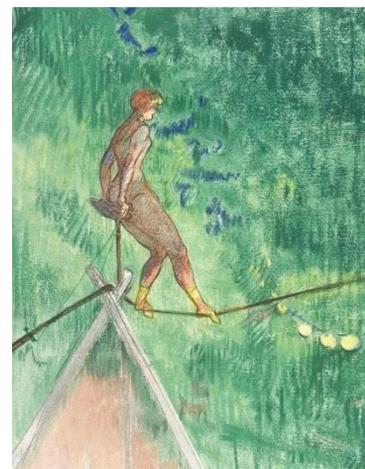
Malgré ces différentes préconisations, et face à une volonté politique de réduction de recours à ces pratiques, quelles sont aujourd'hui les mesures mises en place pour y parvenir ? Les différents rapports dénoncent une recrudescence récente du recours à la contention, pourtant aucune étude française ne fournit aujourd'hui de données objectives et très peu de recherches s'intéressent à ce sujet sur le plan national.

**Cette journée d'étude a pour objectif de présenter les résultats originaux du programme de recherche réalisée par la FERREPSY sur la contention mécanique, à travers son étude épidémiologique qui a évalué l'incidence et les caractéristiques de l'utilisation de cette mesure dans onze établissements de psychiatrie en Occitanie et son étude qualitative qui a décrit le vécu des soignants de cette mesure. Aussi, elle permettra d'éclairer les rapports et recommandations récents sur le sujet avec l'intervention d'experts ayant travaillé à leur élaboration, ainsi que de soignants qui ont réfléchi et mis en place des mesures alternatives sur le terrain.**

# CONTENTION PHYSIQUE AUJOURD'HUI ET DEMAIN ?

Recherche, pratiques cliniques et perspectives.

Le jeudi 17 janvier 2019  
Auditorium du Centre Hospitalier Gérard Marchant



## PRE-PROGRAMME

8h30 : **Accueil des participants**

9h00 – 9h30 : **Allocutions d'ouverture**

9h30 – 11h00 : **Présentation des résultats de recherche FERREPSY Occitanie sur la contention physique : Approche quantitative et qualitative** – Drs Raphael CARRE, Adeline CLENET et Samuel PORTEAU

Discutants : Pr Christophe ARBUS (Psychiatre, Chef de pole psychiatrie ,CHU Toulouse) et Mr Jean-Paul LANQUETIN (Infirmier ISP, responsable du GRSI)

11h00 – 11h15 : Pause café

11h15 – 12h00 : « **Moindre recours : comment faire ?** » **Retour d'expérience d'une unité du CH de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or** – M. Jean-Paul LANQUETIN (Infirmier ISP, responsable du GRSI) et M. Loïc ROHR (Infirmier IDE, GRSI, CH Saint-Cyr-au-Mont-d'Or , 69)

Discutants : Mme Marie-Christine PUYOO (Cadre de santé, CH Gérard Marchant) et Dr Olivier TELLIER (Psychiatre, Chef pole UMD, Fondation Bon Sauveur d'Alby )

12h00 – 13h45 : Pause déjeuner (libre)

13h45 – 14h00 : **Introduction** – Dr Christian MULLER (Président de la conférence nationale des présidents de CME de CHS)

14h00 – 14h30 : **Rapport thématique du Contrôleur générale des lieux de privation de liberté** – Mme Adeline HAZAN (Contrôleure Générale des Lieux de Privation de Liberté)

14h30 – 15h00 : **Isoler ou contenir ? Seulement en dernier recours et dans un cadre précis** – Dr Charles ALEZRAH (Président du CREAL-ORS Occitanie)

15h00 – 15h30 : **L'observatoire des SSC et de l'isolement-contention : convaincre de relire la clinique et l'organisation des soins** – Pr Jean-Louis SENON (Psychiatre, PUPH, CHU Poitiers)

15h30 – 16h00 : Pause café

16h00 – 17h00 : **Table ronde avec les intervenants** – Mme Marie-Jeanne RICHARD (Présidente de l'UNAFAM) et représentant des usagers

17h00 : **Clôture de la séance** – Dr Radoine HAOUÏ (Psychiatre, Président de CME, CH Gérard Marchant)